

ACCUEIL DE LOISIRS

ETE 2017

L'accueil de loisirs communal sera ouvert du Lundi 10 juillet au Vendredi 1^{er} Septembre 2017.

Pour les enfants Craurois nés entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2014.

L'ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL SE DEROULE DANS LES LOCAUX DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DES ARQUETS ; LE NUMERO DE TELEPHONE EST LE : 06.31.41.15.64

Les jeunes de 11 ans révolus (nés avant le 1^{er} juillet 2006) seront accueillis par l'association JIS.

L'Accueil de Loisirs est assuré du lundi au vendredi de **8h45 à 17h00**, hors jours fériés.

Une garderie est assurée pour les enfants dont les parents travaillent, le matin de **7h30 à 8h45** et le soir de **17h00 à 17h45**.

Un point d'accueil pour les enfants Moutonnais, sera mis en place le matin à partir de 7h30 à l'école Jules FERRY. Un bus partira à 8h15 vers l'Accueil de loisirs des ARQUETS pour les amener.

Le soir, les enfants seront déposés vers 17h15 devant l'école Jules FERRY (pas d'accueil sur place, les enfants doivent être récupérés immédiatement).

Les tarifs sont établis en fonction des revenus.

Taille de la famille	Tarif journalier Revenus mensuels x %	Tarif journalier minimum par enfant	Tarif journalier maximum par enfant
1 enfant à charge	0,45 %	3.10 euros	21.50 euros
2 enfants à charge	0,35 %	3.10 euros	16 euros
3 enfants à charge ou 2 enfants au centre	0,30 %	3.10 euros	13.70 euros

Calcul du coût : avis d'imposition des deux parents ou du parent ayant la garde de l'enfant et éventuellement du conjoint vivant au foyer.

Totaliser toutes les sommes perçues avant abattement. Diviser par 12 (mensuel). Multiplier par le taux indiqué ci-dessus. Vous obtiendrez ainsi le montant, par jour et par enfant, qui vous sera demandé lors de la confirmation du séjour en Accueil de loisirs.

MODALITES D'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

1 - Première étape : LA PRE-INSCRIPTION

Compléter le formulaire de préinscription et le déposer au service Jeunesse, 15 Boulevard de la République, avant le Vendredi 14 Avril 2017 à 17h00, dernier délai.

Les documents requis doivent impérativement accompagner la demande d'inscription. Faute de quoi, le service ne pourra traiter la demande.

VOUS DEVREZ IMPERATIVEMENT FOURNIR LES DES PIECES SUIVANTES (le service ne fait pas les copies):

Pour tous :

- *L'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 (dernier avis reçu) (original + copie)*
- *Le dernier bulletin de salaire des deux parents ou du parent ayant la garde de l'enfant et éventuellement du conjoint vivant au foyer (copie)*
- *L'attestation d'assurance extrascolaire*

EN RAISON DE NOMBREUSES DEMANDES D'ANNULATION QUI ONT EU LIEU LORS DES ETES PRECEDENTS NOUS VOUS PRIONS D'APPORTER LE PLUS GRAND SOIN DANS LE CHOIX DES DATES QUE VOUS SOLLICITEZ.

Conditions de remboursement :

- En cas de désistement : le remboursement de la participation ne sera admis que dans le cas d'un désistement dûment motivé par écrit, reçu en Mairie au moins 10 jours avant le début de la semaine considérée et accompagné d'un RIB.

- En cas d'absence pour maladie : le remboursement pour la participation n'interviendra qu'à compter du 3^{ème} jour consécutif d'absence, sur présentation d'un certificat médical, accompagné d'un RIB.

2 - Deuxième étape : L'INSCRIPTION DEFINITIVE

Du 06 au 23 Juin 2017, vous devrez vous présenter au service Jeunesse, 15 Boulevard de la République, (de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) pour confirmer votre demande en fonction des places qui auront pu vous être attribuées, et pour régler les frais de séjour.

Les projets pédagogique et éducatif sont à disposition des familles dans les locaux de l'Accueil de Loisirs ou au service Jeunesse.

Au-delà du 23 Juin - 17 heures, votre préinscription sera considérée comme annulée, si vous ne vous êtes pas présentés. **AUCUNE RELANCE NE SERA EFFECTUEE PAR LE SERVICE.**

LA CRAU, le 17 Février 2017
Le Maire,
Christian SIMON

**AFIN QUE VOTRE DEMANDE SOIT PRISE EN COMPTE
NOUS VOUS REMERCIONS DE RESPECTER LES DELAIS
ET**

**DE FOURNIR LORS DE LA PRE-INSCRIPTION
LES PHOTOCOPIES ET ORIGINAUX DES DOCUMENTS DEMANDES**

**LES DOSSIERS INCOMPLETS
NE SERONT PAS ACCEPTEES**

ACCUEIL DE LOISIRS - ETE 2017

*Formulaire de préinscription à retourner en mairie
Jusqu'au 14 AVRIL 2017 - 17 heures (dernier délai)
accompagné impérativement des*

PHOTOCOPIES ET ORIGINAUX DES DOCUMENTS DEMANDES

A REMPLIR AVEC SOIN, DANS L'INTERET DE VOTRE ENFANT

NOM DE L'ENFANT Prénom
Date de naissance Age au moment du séjour.....

Scolarisation 2016/2017 : * maternelle * élémentaire * Non scolarisé
*(Rayer les mentions inutiles)

Ecole fréquentée

PARENT ou TUTEUR LEGAL :

Nom Prénom

Adresse :

Téléphone 1..... Téléphone 2.....

Adresse mail

POUR LES FAMILLES MONO-PARENTALES, cochez la case Nombre d'enfants à charge :.....

AUTRES PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom.....Tél :

Nom Prénom.....Tél :

Pour les parents divorcés, précisez le nom de la personne qui a la garde de l'enfant

REGIME ALLOCATAIRE, cochez la case : CAF MSA

Autre Régime Précisez..... (à renseigner même si vous ne bénéficiez pas d'une allocation)

		Colonnes réservées à l'Administration			
Semaines Souhaitées: - Indispensables notez 1 - Facultatives notez 2	Semaines Été 2017	Semaines retenues par les Services municipaux	Nbre de Jours	Tarif journalier	Montant du versement
	Du 10/07 au 13/07		4		
	Du 17/07 au 21/07		5		
	Du 24/07 au 28/07		5		
	Du 31/07 au 04/08		5		
	Du 07/08 au 11/08		5		
	Du 14/08 au 18/08		4		
	Du 21/08 au 25/08		5		
	Du 28/08 au 01/09		5		
	TOTAL				

Si vous avez rempli un formulaire pour un autre enfant, préciser l'âge :

« BUS MOUTONNE » :

L'enfant prendra le car de la Moutonne à l'école JULES FERRY :

le matin le soir Le matin et le soir

Il sera accueilli le matin de 7h30 à 8h15 dans les locaux de l'école J. FERRY, puis transporté par bus à l'Accueil de Loisirs (école Les ARQUETS à LA CRAU)

Le retour à l'école JULES FERRY se fera à 17h15 SANS GARDERIE.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Nom de l'enfant Prénom.....

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé)

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre indication. Attention, le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.

VACCINS OBLIGATOIRES	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
Diphtérie		Hépatite B	
Tétanos		ROR (Rubéole-Oreillons-Rougeole)	
Poliomyélite			
Ou DT Polio		BCG	
Ou Tétracoq		Autres (préciser)	

Je certifie que mon enfant est apte à la vie en collectivité et à jour de ses vaccinations (cocher la case) :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

NOM et Téléphone du Médecin traitant :

Si l'enfant doit suivre un traitement médical pendant le séjour, joindre l'ordonnance et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Votre enfant bénéficie-t-il d'un P.A.I.? OUI NON

Si OUI joindre la photocopie du P.A.I.

P.A.I. Santé P.A.I. Alimentaire Autre

En cas d'allergie, d'intolérance alimentaire ou de régime, la famille devra fournir un panier repas chaque jour de présence en Accueil de Loisirs.
(certificat médical à joindre lors de l'inscription définitive).

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS : votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc ... ?

Précisez.....

L'enfant est-il porteur de handicap? OUI NON

Si OUI de quelle nature?

NB. l'admission d'un enfant nécessite que son état de santé soit compatible avec les activités et le fonctionnement d'un accueil de loisirs.

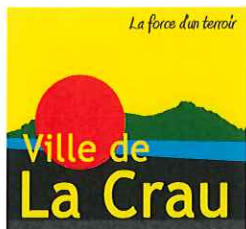
La recevabilité de la demande ne sera exprimée qu'après une réunion de concertation regroupant si nécessaire les parents et la direction de l'accueil de loisirs.

Si l'accord est donné et selon les particularités du handicap, un protocole d'accueil sera mis en place avant le premier jour du séjour (Document tenu à disposition des parents au service jeunesse)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :



SERVICE JEUNESSE

Téléphone : 04.94.01.56.86

Télécopie : 04.94.01.56.87

EMAIL: sport@villedelacrau.fr ou
vie-associative@villedelacrau.fr

ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2017

L'ENFANT :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

N° TEL. :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)* père mère tuteur

- Autorise la commune de LA CRAU à exploiter les photographies représentant mon enfant mineur, pour tout usage de reproduction et de représentation, conformément à la loi n° 70-643 du 17 juillet 1970, *

- Déclare que mon enfant *

Repartira de l'Accueil de Loisirs

- seul
- pris en charge par un adulte (Nom, Prénom)

.....
.....

OU Prendra le bus en direction de La Moutonne et

- repartira seul de l'école Jules Ferry
- sera pris en charge par un adulte (Nom, Prénom)

.....

- Déclare être assuré Responsabilité Civile et Individuelle Accident Corporel *

- Compagnie : N°

- Déclare avoir pris connaissance des documents de présentation *

- Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM :

ADRESSE :

TEL :

* cocher la case si accord

DATE :

SIGNATURE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE
LEGAL,



ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

LISTE DU MATERIEL

A APPORTER TOUS LES JOURS

Sac à dos

Gourde (remplie) avec lanière

Serviette de plage (2 pour les 3/4 ans)

Maillot de bain (slip ou shorty pour les garçons)

Vieux tee-shirt ou tee-shirt de natation

Crème solaire

Paire de chaussures en plastique

Chapeau ou casquette

Rechange

Bijoux et jeux individuels INTERDITS

Chaque affaire doit être marquée au nom de l'enfant